

Élections législatives 2012 - textes applicables

I - Textes relatifs aux élections législatives

I – Textes généraux

- [Consulter le code électoral \(PDF - 1,3Mo\)](#) :
- Livre Ier - Election des députés, des conseillers généraux et des conseillers municipaux
 - Titre Ier - Dispositions communes à l'élection des députés, des conseillers généraux et des conseillers municipaux (articles L. 1 à L. 118-4 et R. 1 à R. 97)
 - Titre II : Dispositions spéciales à l'élection des députés (articles L.O. 119 à L. 190 et R. 98 à R. 109)
- Annexe (élection des députés) : tableau des circonscriptions électorales des départements (tableau n° 1)

II - Textes particuliers à l'outre-mer

- [Consulter le code électoral \(PDF - 1,3Mo\)](#) :
- Livre V : Dispositions applicables à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et aux îles Wallis et Futuna
 - Titre Ier : Dispositions générales (articles L.O. 384-1 à L. 393 et R. 201 à R. 213-1)
 - Titre II : Election des députés (articles L. 394 à L. 397 et R. 214 à R. 218)
- Livre VI : Dispositions particulières à Mayotte, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon
 - Titre Ier : Mayotte
 - Chapitre Ier : Dispositions communes à l'élection du député, des conseillers généraux et des conseillers municipaux (articles L. 451 à L. 454 et R. 284 à R. 285)
 - Chapitre II : Dispositions applicables à l'élection du député [néant]
 - Titre II : Saint-Barthélemy
 - Chapitre Ier : Dispositions communes à l'élection du député, des conseillers territoriaux et du sénateur (articles L.O. 476 à L. 477 et R. 303 à R. 307)
 - Chapitre II : Dispositions applicables à l'élection du député (Articles L.O.477-1 à L. 480 et R. 308)
 - Titre III : Saint-Martin
 - Chapitre Ier : Dispositions communes à l'élection du député, des conseillers territoriaux et du sénateur (articles L.O. 503 à L. 504 et R. 318 à R. 322)
 - Chapitre II : Dispositions applicables à l'élection du député (articles L.O. 504-1 à L. 507 et R. 323)
 - Titre IV : Saint-Pierre-et-Miquelon
 - Chapitre Ier : Dispositions communes à l'élection du député, des conseillers territoriaux et des conseillers municipaux (articles L.O. 530 à L. 532 et R. 333 à R. 337)
 - Chapitre II : Dispositions applicables à l'élection du député (articles L.O. 533 à L. 535 et R. 338)
- Annexes (élection des députés) : tableau des circonscriptions électorales de la Nouvelle-Calédonie et des collectivités d'outre-mer régies par l'article 74 de la Constitution (tableau n° 1 bis)

III – Textes particuliers à l'élection de députés par les Français établis hors de France

- [Consulter le code électoral \(PDF - 1,3Mo\)](#) :
- Livre III : Dispositions spécifiques aux députés élus par les Français établis hors de France (articles L.O. 328 à L. 330-16 et R. 172 à R. 179-1)
- Annexes (élection des députés) : tableau des circonscriptions électorales des français établis hors de France (tableau n° 1 ter)

II - Contentieux

I - Constitution du 4 octobre 1958 : [Titre VII - Article 59](#)

II - Règlement applicable à la procédure suivie devant le Conseil constitutionnel pour le contentieux de l'élection des députés et des sénateurs

IV - Décision du 6 octobre 2011 portant nomination des rapporteurs adjoints auprès du Conseil constitutionnel pour la période octobre 2011-octobre 2012 (cf. *Journal officiel* du 25 janvier 2012) ;

III - Textes particuliers applicables aux élections législatives de juin 2012

I – Textes généraux

- Arrêté du 19 décembre 2007 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du code électoral (J.O. du 23 décembre 2007)
- Arrêté du 24 janvier 2007 pris en application de l'article R. 39 du code électoral (papier de qualité écologique) (cf. *Journal officiel* du 25 janvier 2007)
- Arrêté interministériel du 1er mars 2012 portant dérogation à l'interdiction de circulation des poids lourds en fin de semaine, dans le cadre de l'élection présidentielle et des élections législatives (cf. *Journal officiel* du 15 mars 2012)
- Décret n° 2012-498 du 17 avril 2012 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de mise sous pli allouée à certains personnels de l'Etat à l'occasion des élections politiques (J.O. du 18 avril 2012)
- Décret n° 2012-500 du 17 avril 2012 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité versée aux délégués des officiers de police judiciaire qui n'appartiennent ni à l'administration ni à l'armée et qui sont chargés de recueillir les procurations au domicile des personnes ne pouvant se déplacer (J.O. du 18 avril 2012)
- Arrêté du 17 avril 2012 fixant le plafond de l'indemnité de mise sous pli allouée à certains personnels de l'Etat à l'occasion des élections politiques (J.O. du 18 avril 2012)
- Arrêté du 17 avril 2012 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité versée aux délégués des officiers de police judiciaire visés à l'article R. 72 du code électoral qui n'appartiennent ni à l'administration ni à l'armée et qui sont chargés de recueillir les procurations au domicile des personnes ne pouvant se déplacer (J.O. du 18 avril 2012)
- Décret n° 2012-558 du 25 avril 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale (J.O. du 26 avril 2012)

II – Outre-mer

- Arrêté du 2 décembre 2011 pris pour l'application à Mayotte des articles R. 5 et R. 60 du code électoral (J.O. du 13 décembre 2011)

III – Élection de députés par les Français établis hors de France

a) Scrutin

- Arrêté du 20 juillet 2007 portant diverses dispositions relatives aux listes électorales consulaires et aux opérations électorales à l'étranger, modifié par l'arrêté du 2 mars 2012 (*Journal officiel* du 8 mars 2012) ;
- Décret n° 2012-188 du 7 février 2012 relatif à la tenue de listes électorales consulaires et à l'organisation d'opérations de vote hors de France, modifié par le décret n° 2012-469 du 12 avril 2012 (cf. *Journal officiel* des 9 février 2012 et 13 avril 2012)
- Arrêté du 27 avril 2012 relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel prévu à l'article R. 176-3 du code électoral (J.O. du 8 mai 2012)
- Arrêté du 4 mai 2012 portant publication de la liste des membres du bureau du vote électronique pour l'élection de députés par les Français établis hors de France (J.O. du 10 mai 2012)
- Arrêté du 14 mai et arrêté du 18 mai 2012 fixant la liste des candidats au premier tour de l'élection des députés élus par les Français établis hors de France (J.O. des 15 et 22 mai 2012)
- Arrêté du 22 mai 2012 relatif aux bureaux de vote ouverts pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale (J.O. du 26 mai 2012)
- Arrêté du 22 mai 2012 avançant l'heure d'ouverture et retardant l'heure de clôture du scrutin dans certains bureaux de vote ouverts pour les élections des députés à l'Assemblée nationale dans les ambassades et les postes consulaires en 2012 (J.O. du 26 mai 2012)

b) Campagne électorale

- Arrêtés des 15 décembre 2010, 26 janvier 2011 et 2 février 2012 relatifs à la commission électorale prévue à l'article 7 de la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 (cf. *Journal officiel* des 24 décembre 2010, 3 février 2011 et 9 février 2012) ;
- Arrêté du 5 octobre 2011 pris pour l'application de l'article L. 330-6-1 du code électoral (J.O. du 18 octobre 2011)
- Arrêté du 5 octobre 2011 pris pour l'application de l'article L. 330-9 du code électoral (J.O. du 9 octobre 2011)
- Décret n° 2012-231 du 17 février 2012 authentifiant la population des Français établis hors de France au 1er janvier 2012 (J.O. du 19 février 2012)
- Arrêté du 4 avril 2012 fixant les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression des documents électoraux et d'apposition des affiches pour l'élection de députés par les Français établis hors de France (J.O. du 15 avril 2012)
- Arrêté du 4 mai 2012 fixant la date limite de remise des exemplaires imprimés des circulaires, des bulletins de vote et des affiches électorales par les candidats à l'élection de députés par les Français établis hors de France (J.O. du 8 mai 2012)

IV – Campagne audiovisuelle

a) Campagne électorale

- Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse (cf. article L. 48 du code électoral) ;
- Loi n°77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion et ses décrets d'application n°78-79 du 25 janvier 1978 et n°80-351 du 16 mai 1980 ;

b) Campagne audiovisuelle officielle

- Code électoral, article L. 167-1
- Décret n° 78-21 du 9 janvier 1978 fixant les conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des partis et groupements définis au paragraphe III de l'article L. 167-1 du code électoral, modifié par le décret n° 2006-889 du 19 juillet 2006 (J.O. des 10 janvier 1978 et 20 juillet 2006)
- Avis relatif à l'accès aux émissions radiodiffusées et télévisées prévues au paragraphe III de l'article L. 167-1 du code électoral à l'occasion de la campagne en vue des élections législatives (J.O. du 14 avril 2012)
- Arrêté du 10 mai 2012 relatif à la composition de la commission prévue à l'article 1er du décret n° 78-21 du 9 janvier 1978 fixant les conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des partis et groupements définis au paragraphe III de l'article L. 167-1 du code électoral (J.O. du 11 mai 2012)

c) Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

- Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (articles 13, 14, 16, et 108) ;
- Délibérations n° 2011-1 du 4 janvier 2011 et n° 2011-55 du 22 novembre 2011 relatives au principe de pluralisme politique dans les services de radio et de télévision en période électorale (cf. *Journal officiel* des 1^{er} février et 8 décembre 2011) ;
- Recommandation n° 2012-05 du 2 mai 2012 à l'ensemble des services de radio et de télévision relative aux élections législatives de juin 2012 (J.O. du 4 mai 2012)
- Décision n° 2012-312 du 15 mai 2012 relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de la campagne électorale en vue des élections législatives de juin 2012 (J.O. du 19 mai 2012)
- Décision n° 2012-325 du 22 mai 2012 fixant la durée des émissions de la campagne électorale en vue des élections législatives de juin 2012 (J.O. du 25 mai 2012)

V – Financement

a) Campagne électorale

- Décret n° 2008-1300 du 10 décembre 2008 portant majoration du plafond des dépenses électorales pour l'élection des députés (J.O. du 12 décembre 2008)
- Décret n° 2009-593 du 25 mai 2009 portant majoration du plafond des dépenses électorales pour l'élection des députés à Mayotte, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie (J.O. du 27 mai 2009)
- Arrêté du 9 décembre 2011 pris pour l'application de l'article R. 39-7 du code électoral (J.O. du 11 décembre 2011)

b) Partis et groupements politiques

- Loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique (articles 7 à 11-9)
- Avis relatif au rattachement des candidats aux élections législatives à un parti ou groupement politique en vue de l'attribution du financement prévu par les articles 8 et 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique (J.O. du 14 avril 2012)
- Arrêté du 7 mai 2012 pris en application de l'article 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la

c) Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques

Voir www.cnccfp.fr

VI – Circulaires et mémentos

- [Circulaire INT/A/06/00108/C du 4 décembre 2006](#) du ministre de l'Intérieur relative à l'exercice du droit de vote par procuration ;
- [Circulaire INT/A/07/123/C du 20 décembre 2007](#) du ministre de l'Intérieur relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;
- [Circulaire IOC/A/1205903/C du 23 février 2012](#) du ministre de l'Intérieur relative à l'utilisation des machines à voter ;
- [Circulaire JUS/C12/6179/C CIV/04/12](#) du 28 février 2012 du ministre de la justice relative à l'établissement des procurations et à l'inscription sur les listes électorales
- [Circulaire IOC/A/1221804/C du 24 avril 2012](#) du ministre de l'Intérieur aux préfets et hauts-commissaires relative à l'organisation des élections législatives des 10 et 17 juin 2012
- [Circulaire IOC/A/1222534/C](#) du 2 mai 2012 du ministre de l'Intérieur aux maires relative à l'Organisation matérielle et déroulement de l'élection des députés de juin 2012
- Mémento à l'usage des candidats et Mémento des candidats à l'élection de députés par les Français établis hors de France : [fichier .zip du ministère de l'Intérieur](#) (version au 9 mai)